

LOCATION DE SALLES – COMMUNE D'AUREILHAN 65800

SALLE ALBERT D'OZON

Localisation	➔ Place de l'Eglise
Capacité d'accueil	➔ 80 personnes
Tarifs applicables en 2026	➔ 170 € ➔ CAUTION : 400 €

SALLE DU CLOITRE

Localisation	➔ Place de l'Eglise
Capacité d'accueil	➔ 30 personnes
Tarifs applicables en 2026	➔ 110 € ➔ CAUTION : 400 €

CENTRE JEAN JAURES

Localisation	➔ Rue Jules Ferry
Capacité d'accueil	➔ 500 à 600 personnes
Tarifs applicables en 2026	➔ 400 € ➔ CAUTION : 1 000 €

BERGES DE L'ADOUR

Localisation	➔ 8 rue de l'Industrie
Capacité d'accueil	➔ 24 à 112 personnes assises
Tarifs applicables en 2026	

Salle 1 (100 m² – 88 places assises – 100 places debout)

➔ 370 €

Salle 2 (50 m² – 24 places assises - 50 places debout)

➔ 160 €

Salle 1 + 2 (225 m² – 112 places assises – 163 places debout)

➔ 480 €

➔ CAUTION : 1 000 €

➔ CAUTION NETTOYAGE : 80 €

Pour toute location de salles, il vous est demandé :

- une caution suivant la salle louée (chèque à l'ordre du Service de Gestion Comptable de Tarbes)
- une attestation d'assurance.

Lorsque vous êtes en possession de tous les documents demandés ci-dessus, vous voudrez bien prendre Rendez-vous en Mairie afin de remplir la convention d'utilisation de locaux municipaux.

Pour plus de renseignements

Stéphane PAHU, Service Location de Salles

05.62.38.91.72